



## **Mot du maire**

Les quatre années de notre premier mandat tirent déjà à leur fin.

Quatre années qui nous ont paru très courtes et qui nous ont permis de mener à bien les principaux objectifs que nous nous étions fixés au tout début. Je ne ferai pas ici la description de toutes les réalisations que notre équipe avons complétées au cours de ce mandat, réalisations qui, selon nous, ont été faites dans l'unique et seul but de vous satisfaire vous, citoyens et citoyennes de Saint-Joachim.

Que ce soit en loisirs, culture, travaux d'infrastructures, sécurité routière, paysages, finance, urbanisme, communication, ressources humaines, implications financières locales et prochainement en développement résidentiel, nous croyons humblement que nous avons livré la marchandise et permis des améliorations notables dans chacun des secteurs de notre activité municipale.

Un seul regret, c'est de ne pas avoir réussi, malgré des efforts incalculables, à mener à terme le projet tant espéré de mini centrale Hydro Canyon Saint-Joachim. Force est d'admettre que, dans ce dossier, nous avons été à la merci de décisions gouvernementales, sans quoi, ce projet aurait certainement vu le jour. Mais qu'on se le dise, il est toujours des plus vivant et nous n'avons aucunement l'intention d'y mettre fin.

En attendant ce jour où, nous obtiendrons enfin l'aval des instances gouvernementales, nous devrions recevoir prochainement une réponse du Gouvernement du Québec pour un autre projet qui compensera financièrement ce dernier. Nous espérons d'ailleurs être en mesure d'obtenir une réponse positive avant les possibles élections de novembre.

Ceci dit, vous conviendrez avec nous, j'en suis persuadé, qu'il reste du travail à faire et qu'une municipalité comme la nôtre se doit d'être des plus active pour permettre à tous d'obtenir les services auxquels vous avez droit et c'est dans l'optique d'une amélioration constante que vos élus doivent travailler et orienter leurs décisions.

C'est dans ce souci d'amélioration de notre municipalité que notre équipe vous annonce aujourd'hui que tous et toutes, sans exception, avons pris la décision de soumettre nos candidatures comme conseillers et maire de votre municipalité.

En terminant, je tiens à vous remercier citoyennes et citoyens pour votre appui tout au long de ce mandat. Je veux remercier également tous les employés pour leur travail inlassable avec nous et pour vous. Nous savons fort bien que nous avons été exigeants mais vous avez su relever les défis et objectifs que nous nous étions fixés.

Un merci spécial à mon équipe de conseillers qui ont fait un travail colossal pour l'atteinte de nos buts. Vous avez su m'épauler d'une manière exceptionnelle. Comme je le dis souvent, j'ai la meilleure équipe qu'un maire

### **Dans ce 3<sup>e</sup> numéro**

<b>Services des travaux publics.....</b>	<b>2</b>
<b>Sécurité incendie .....</b>	<b>3</b>
<b>PluMobile .....</b>	<b>3</b>
<b>Sécurité publique.....</b>	<b>4</b>
<b>Bibliothèque <i>La Plume d'Oie</i>.....</b>	<b>5</b>
<b>Parc municipal — le bilan.....</b>	<b>6</b>
<b>Brunch des bénévoles 2013 .....</b>	<b>6</b>
<b>Agriculture — paysages agricoles .....</b>	<b>7</b>
<b>Festival de l'Oie des Neiges .....</b>	<b>8</b>

puisse rêver avoir et je suis fier que vous ayez accepté de poursuivre avec moi.

Merci aussi à ma conjointe et mes enfants pour leur appui inconditionnel malgré les inconvéniens que ma tâche ait pu leur causer.

En terminant, je m'en voudrais de ne pas vous inviter à participer activement à la 20<sup>e</sup> édition du Festival de l'Oie des Neiges qui est à nos portes et qui se tiendra du 11 au 14 octobre prochain et pour lequel, j'agirai à titre de président d'honneur.

*Marc Dubeau, maire*

## ***Service des travaux publics***

*par Jean-François Labranche, conseiller municipal et Roger Carrier, directeur général secrétaire-trésorier*

### ***Le point sur le projet de renouvellement de nos infrastructures pour l'eau potable***

La Municipalité de Saint-Joachim a amorcé ce dossier depuis près d'un an maintenant. Un dossier a été déposé à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour obtenir l'autorisation d'acquiescer une partie du lot 228 appartenant aux Entreprises LT et pour en autoriser un usage autre qu'agricole (construction d'un nouveau réservoir) sur le haut du talus surplombant l'Avenue Royale. Le futur réservoir serait situé en haut du chemin d'accès que nos employés utilisent déjà, pour aller aux puits de captage.

La Commission nous a fait connaître ses orientations préliminaires plus tôt au printemps. La CPTAQ demandait à la Municipalité d'installer le futur réservoir sur le lot 226 situé plus à l'est de l'emplacement proposé par nos ingénieurs. Nous avons demandé à nos professionnels d'expliquer à la Commission que ce scénario ne serait pas viable économiquement. Nous sommes dans l'attente de leur décision pour déterminer la localisation de cet équipement.

Cette décision est importante pour nous puisqu'à partir de ce moment-là, le ministère de l'Environnement pourra étudier notre demande et nous émettre un certificat d'autorisation (CA) pour effectuer les travaux de réfection des infrastructures pour l'eau potable.

Lorsque cette décision sera connue, les coûts définitifs du projet pourront également être déterminés et le ministre des Affaires municipales pourra confirmer son aide financière au projet. La Municipalité est admissible aux deux programmes de subvention du ministère, soit la « Taxe sur l'essence Canada-Québec » (TECQ) et le « Programme d'infrastructure Québec-Municipalités » (PIQM).

La confirmation de ces subventions sera intégrée au règlement d'emprunt qui servira au financement des travaux. La décision de la CPTAQ est donc la pièce majeure qui nous permettra de franchir les autres étapes du processus.

Par la suite, l'entrepreneur « ALLEN Construction » pourra débiter les travaux pour refaire la nouvelle conduite d'amenée principale. Celle-ci partira du réservoir actuel pour longer le chemin d'accès jusqu'à l'emplacement du futur réservoir. Un nouveau système de pompes sera installé dans ce nouveau réservoir. La capacité de ce dernier sera de 500 mètres cubes d'eau. Le réservoir existant possède 300 mètres cubes.

### **Nouveau puits**

La Municipalité a mandaté un ingénieur hydrogéologue pour superviser le forage d'un nouveau puits. Des tests de pompage seront effectués pour connaître la capacité de production de ce puits artésien. La production d'eau collectée par les crépines horizontales avait diminué au printemps. Cette technique est plus vulnérable aux changements de la nappe aquifère. C'est pourquoi il a été décidé de procéder au forage d'un nouveau puits.

Un rayon de protection de 30 mètres assurera la sécurité de nos prises d'eau, autant pour le puits que pour les crépines. Nous estimons que tous les travaux de réfection de nos infrastructures seront terminés à l'été 2014.

## Sécurité incendie par Patrick Goupil, directeur du Service incendie

*Suite aux réponses obtenues dans le questionnaire de prévention incendie, administré par le Services des Incendies, voici quelques points en lien avec le règlement incendie.*

Dans le cadre du programme de prévention des incendies la Ville de Beaupré a adopté en 2012 un nouveau règlement sur la sécurité incendie (règlement #1157).

L'objectif d'un tel règlement est de réduire les risques d'incendie et ainsi diminuer les pertes de vie et les dommages aux propriétés.

Nous constatons que certains articles du règlement ne sont pas appliqués par beaucoup de citoyens suite à notre questionnaire envoyé à plusieurs d'entre eux.

Voici un rappel des articles les plus négligés :

### L'avertisseur de fumée

Il est votre meilleur allié en cas d'incendie. Il veille jour et nuit et vous prévient dès qu'il détecte la présence de fumée. Pour cela, vous devez vous assurer de son bon fonctionnement en changeant la pile et en appuyant sur le bouton d'essai.

Il doit y avoir un avertisseur de fumée installé **sur chaque étage** de votre résidence **incluant** le sous-sol. (Règlement #1157, art. 9.1)

### L'avertisseur de monoxyde de carbone (CO)

Il est essentiel si vous avez un **appareil à combustion** dans votre résidence (poêle à bois, chauffage à l'huile, propane, etc.) ou un **garage annexe** à votre résidence.

Le monoxyde de carbone est un gaz inodore et incolore qui est **mortel**. (Règlement #1157, art. 10.1)

### L'extincteur portatif

C'est un équipement supplémentaire pour une bonne prévention des incendies à la maison. Par contre il sert uniquement à contrôler un DÉBUT d'incendie.

Si vous avez un appareil de chauffage à combustible solide (poêle à bois) vous **devez** avoir un extincteur de type ABC. (Règlement #1157, art. 11.1)

### Numéro civique

Afin que les pompiers puissent intervenir rapidement à votre domicile, ils doivent être capables de repérer l'adresse.

Donc, votre adresse **doit être visible** de la voie de circulation (rue). Si votre résidence est à plus de 60 mètres (200 pieds) de la rue, vous devez mettre une affiche plus près de la voie de circulation. (Règlement #1157, art. 8.1)

## PluMobile, transport collectif de la Côte-de-Beaupré

par Lawrence Cassista

**PluMobile**, service de transport adapté et collectif est de plus en plus apprécié sur toute la Côte-de-Beaupré et également à Saint-Joachim.

Depuis sa mise en service, les déplacements n'ont cessé d'augmenter. Les rapports mensuels indiquent une croissance constante. Ainsi, par rapport à 2012, pour les mois de mai, juin et juillet, l'augmentation est respectivement de 37,6 %, 23,9 % et 25,9 %.

Du lundi au vendredi, **PluMOBILE** vous propose 3 départs par jour de Saint-Joachim soit à 6h26, 9h55 et 15h40 en face de l'hôtel de ville. De plus, 8 arrêts sont offerts dont le Terminus Beauport, le CÉGEP Limoilou, la Gare du Palais, l'Hôtel-Dieu ainsi que le Carré d'Youville.

Pour connaître les horaires et les coûts, rendez-vous sur le site PluMobile ( <http://www.plumobile.com>) ou communiquer au numéro de téléphone suivant : 418 827-8484

Enfin, je vous rappelle que si vous désirez prendre le transport adapté, vous devez téléphoner au 418 827-8484.

Maintenant à Saint-Joachim, on est PLU Mobile !





## Avis public d'élection

Municipalité SAINT-JOACHIM, Paroisse	Scrutin du 2013 11 03 année mois jour
---	---

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs de

Saint-Joachim, paroisse

Municipalité

par Roger Carrier, que :

Président d'élection

1. le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures : Maire et conseillers aux sièges 1, 2, 3, 4, 5, et 6

2. toute déclaration de candidature à ce ou ces postes devra être produite au bureau du président d'élection ou de l'adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant, aux jours et aux heures suivants :

Du	2013 09 20	au	2013 10 04	
	année mois jour		année mois jour	
JOURS :	lundi	HEURES :	De : 8 h 30 à : 12 h	De : 13 h à : 16 h 30
	mardi		De : 8 h 30 à : 12 h	De : 13 h à : 16 h 30
	mercredi		De : 8 h 30 à : 12 h	De : 13 h à : 16 h 30
	jeudi		De : 8 h 30 à : 12 h	De : 13 h à : 16 h 30
	vendredi		De : 9 h à : 12 h	De : 13 h à : 16 h

À NOTER - Le vendredi 2013 10 04 le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste,

un scrutin sera tenu le :

2013 11 03
année mois jour

de 10 h à 20 h

et un vote par anticipation sera tenu le :

2013 10 27
année mois jour

de 12 h à 20 h

4. j'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection : Sylvie TREMBLAY

5. j'ai nommé comme adjoint (pour recevoir les déclarations de candidature) : Sylvie TREMBLAY

6. vous pouvez me joindre ou joindre l'adjoint désigné à cette fin, le cas échéant, à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

Président d'élection Adresse : 172, rue de l'Église Saint-Joachim, QC 418 827-3755 Ind. rég. Numéro de téléphone	Adjoint Adresse : 172, rue de l'Église Saint-Joachim, QC 418 827-3755 Ind. rég. Numéro de téléphone
--	---

Signature

Donné à

Saint-Joachim

Municipalité

2013 09 18  
année mois jour

Président d'élection

SA-1 (09-06)  
Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, article 99

## Merci et bienvenue !

Le *Conseil municipal* tient à remercier **Mme Suzanne Blouin**, notre réceptionniste qui a quitté ses fonctions en février dernier.

**Madame Hélène Guillemette**, à qui nous souhaitons la bienvenue parmi nous, a pris la relève de madame Blouin.

Nous voulons également remercier **M. Guy Bolduc** qui nous a quitté pour occuper un emploi de plombier à l'Hôpital Giffard. Nous lui souhaitons bonne chance dans son nouvel emploi.

Son remplaçant au poste d'assistant-contremaître sera nommé à la séance ordinaire du conseil du 1<sup>er</sup> octobre 2013.

Le Conseil municipal

## Sécurité publique par Lawrence Cassista

### Panne de courant

Avec l'arrivée de l'hiver les risques de pannes de courant sont plus fréquents.

Il est sage de prévoir un ensemble d'articles essentiels à avoir sous la main tels que :

- de l'eau potable;
- une radio à piles avec des piles de rechange afin de suivre l'évolution de la panne;
- de la nourriture non périssable;
- une lampe de poche;
- des chandelles, briquet ou allumettes;
- un poêle à fondue et le combustible recommandé et,
- tout autre article recommandé dans le livret que vous avez reçu par la poste « **La Nature ne pardonne pas** ».

Ne connaissant à l'avance la durée de la panne ou si l'on doit éventuellement évacuer son domicile, assurez-vous d'avoir en votre possession votre trousse d'urgence. Assurez-vous également que les portes de votre réfrigérateur ou congélateur soient bien fermées afin de prolonger la durée de conservation de vos aliments.

Et si vous avez des animaux domestiques, que ceux-ci soient conduits dans un endroit sécuritaire.

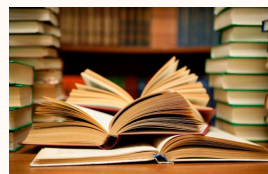
Rappelez-vous que toutes ces informations sont disponibles dans le livret « **La Nature ne pardonne pas** » ou sur le site de la Sécurité civile à l'adresse suivante : <http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/>



## *Bibliothèque La Plume d'Oie*

Voici les heures d'ouverture de votre bibliothèque

**Dimanche** : 13 h à 15 h  
**Lundi** : 18 h 30 à 20 h 30  
**Mardi** : 13 h à 15 h  
**Mercredi** : 13 h à 15 h et de 18 h 30 à 20 h 30  
**Vendredi** : 18 h 30 à 20 h 30



N'oubliez pas que vous pouvez effectuer vos renouvellement de volumes par téléphone au (418) 827-8483 (si les livres ne sont pas des nouveautés)

### *Devenir membre ou bénévole*

Pour devenir membre, rendez-vous à la bibliothèque durant les heures d'ouverture. Pour devenir bénévole, veuillez discuter avec la responsable, Pierrette Touchette au 418-827-8780.

### *Conte*

CONTES POUR ENFANT ET VISITE DE LA CASERNE DE POMPIER DE BEAUPRÉ

*Les contes seront sous le thème des pompiers.*

<b>Clientèle:</b>	4 à 8 ans	
<b>Endroit:</b>	Bibliothèque La Plume d'Oie et Caserne de pompier	
<b>Horaire:</b>	Dimanche 6 octobre 2013 de 10 h à 12 h 10 à 11 h : Contes 11 h à 12 h : Visite de la caserne	
<b>Inscription :</b>	<b>418-827-8483 ou 418-827-4541</b>	
<b>Coût :</b>	Gratuit Breuvage et muffins sur place	

**Écocentre**  
10 rue Industrielle  
Beaupré

**Horaire d'été**  
1er avril — 15 novembre  
Samedi 9h — 17 h

**Horaire d'hiver**  
16 novembre — 31 mars  
2e samedi du mois  
12h — 15h00

## **Parc municipal - bilan de la phase I d'aménagement**

*par Marie-Claude Bourbeau et Mario Godbout du Comité d'aménagement*

Dans l'édition de notre bulletin municipal de décembre 2012, nous écrivions que le Conseil municipal avait décidé à la fin de 2010 d'utiliser les sommes résiduelles du programme «*Pacte rural 2007-2014*» pour convertir le terrain de balle (inutilisé) en un parc multi-générationnel.

Un comité d'aménagement a alors été mis sur pied, s'est réuni à plusieurs reprises pour échanger sur le sujet et a fait appel à des consultants extérieurs pour présenter au conseil municipal des propositions d'aménagement, un cadre financier ainsi qu'un échéancier de réalisation.

Dès le début du mois de mai 2013, des travaux de creusage, de transport de terre, de remblayage, d'installation de modules de jeu, d'érection d'un abri ainsi que d'un entrepôt annexé à un bloc sanitaire ont été réalisés selon la première phase d'aménagement. De plus, une piste de BMX destinée aux adolescents a été construite en utilisant une partie de la terre excavée depuis la zone familiale.

Le Conseil tient à remercier les citoyens et propriétaires aux abords du parc municipal de leur patience et de leur compréhension pendant les travaux. Merci également aux employés de la voirie pour leur travail inlassable dans ce dossier.

D'ici la fin de l'automne, d'autres travaux seront réalisés pour compléter la phase I du projet d'aménagement du parc municipal tels : l'ouverture du bloc sanitaire, l'installation des balançoires dans la zone familiale de même que l'ensemencement de la piste BMX.

En octobre prochain, la municipalité produira pour le Centre local de développement (CLD), un rapport sur ce projet d'aménagement présentant les objectifs poursuivis ainsi que les coûts inhérents dans le cadre du programme «*Pacte rural 2007-2014*». Au printemps prochain, le Conseil municipal procédera à l'ouverture officielle du parc municipal ainsi aménagé.

Pour ce qui est de la deuxième phase de ce projet d'aménagement du parc municipal, nous sommes dans l'attente du prochain programme du pacte rural afin d'y ajouter possiblement un autre module de jeu et de procéder à la mise à niveau des courts de tennis et du mini-terrain de basketball.

## **Brunch des bénévoles — édition 2013**

*par Mario Godbout*

La Municipalité de Saint-Joachim désire souligner de façon particulière pour une deuxième année, l'apport des bénévoles de Saint-Joachim au mieux-être de nos concitoyennes et concitoyens par leur implication et leur participation à l'un ou l'autre des organismes communautaires.

Dans le cadre des activités du Festival de l'Oie des Neiges, le Conseil municipal organisera un brunch le lundi 14 octobre 2013 à l'intention des bénévoles sous le chapiteau Desjardins.

Pour ce faire, nous avons contacté les responsables d'une vingtaine d'organismes communautaires de chez nous et des alentours offrant des services à la population de Saint-Joachim. À chacun de ces responsables, nous avons demandé de nous fournir une liste de noms de bénévoles de Saint-Joachim œuvrant au sein de leur organisme et de nous identifier le(la) bénévole qu'il nous recommanderait comme candidat(e) au titre de *bénévole de l'année*.

La nomination du bénévole de l'année s'effectuera lors du brunch où nous inviterons Mme Gisèle Dionne, bénévole 2012, à piger parmi les noms des candidat(e)s reçu(e)s, celui ou celle qui deviendra *Bénévole 2013*.

Le Conseil municipal profite de l'occasion pour inviter toute la population de Saint-Joachim à participer à cette fête de reconnaissance. Le coût du brunch, servi par le restaurant Le Montagnais, est de 10\$ pour un adulte et 5\$ pour un enfant de 10 ans et moins.

# LE DÉFI DE LA FERMIÈRE



Isabelle, de la Ferme du Bon Temps, vous met à l'épreuve ! Votre défi consiste à monter la côte de la Miche pour venir nous saluer au kiosque de la ferme. Venez découvrir notre belle variété de légumes et nos délicieux produits préparés sur place. Pour récompenser votre effort la fermière vous offrira un prix de participation lors de votre passage, en plus d'un coupon pour le **prix d'automne de la Ferme du Bon Temps** qui sera tiré le 15 octobre 2013.

## Paniers d'automne !

C'est le temps de profiter de l'abondance des récoltes en vous abonnant aux paniers d'automne de la Ferme du Bon Temps. À partir du 16 octobre recevez aux deux semaines un panier rempli de nos produits, pour un total de quatre paniers. Il est aussi possible de commander selon vos besoins grâce aux commandes en ligne disponible sur notre site Internet. Pour de plus amples informations, contactez-nous au 418.827.3672 ou passez-nous voir à la Ferme du Bon Temps. Le formulaire d'adhésion est aussi disponible aux bureaux de la municipalité.

Pour les commandes en ligne rendez-vous sur le <http://www.fermedubontemps.com>

**La ferme du Bon Temps est située au 884 route 138, Côte de la Miche à Saint-Joachim.**



Retrouvez nous sur facebook

## Étude sur les paysages agricoles

Dans le cadre du projet d'étude sur les paysages agricoles, la Municipalité de Saint-Joachim est fière de permettre aux agriculteurs locaux de s'exprimer à l'intérieur du journal local dans le but de sensibiliser les citoyens à l'importance de l'achat local. Cette initiative s'inscrit dans les actions qui ont été proposées au cours des réunions de la Table de concertation des paysages agricoles.

Pour en savoir davantage sur l'étude, vous pouvez vous rendre sur le site Internet de la municipalité où il sera possible, au cours de prochains mois, de consulter le rapport final.



TABLE DE  
CONCERTATION  
SUR LES PAYSAGES

Anick Patoine, Responsable du Service de l'urbanisme

CÔTE-DE-BEAUPRÉ CHARLEVOIX CHARLEVOIX-EST



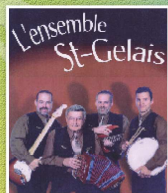
20<sup>e</sup> édition



Festival  
de l'Oie des Neiges  
de Saint-Joachim

Du 11 au 14  
octobre  
2013

Afin de réserver vos cartes  
pour les soupers spectacles  
(Rétro et Western)  
vous pouvez contacter  
Jocelyne Bolduc au 418 827-2386  
Kathy Tremblay au 418 746-0622  
Hélène Guillemette au 418 827-3755  
Lawrence Cassista au 418 575-4539



### En vedette sous le chapiteau Desjardins

situé sur le site du Festival

Vendredi 11 octobre

**SOIRÉE D'OUVERTURE** 20 h  
avec Famous Live Band Entrée gratuite

Samedi 12 octobre

**GILL AND THE ROLLICKING** 18 h 30  
Souper-spectacle (Rest. Le Montagnais) 40 \$

**STUDEBAKERS** 21 h 30  
Soirée seulement 20 \$

Dimanche 13 octobre

**DÉJEUNER-BRUNCH MUSICAL**  
avec Pat Giroux 8 h 30 à 11 h 30  
par le Restaurant Le Montagnais : 10 \$

### PLACE AU COUNTRY

avec l'Ensemble St-Gelais 13 h 30 à 21 h  
Souper-spectacle : (Rest. Le St-Hubert) 25 \$  
Spectacle seulement jusqu'à 21 h : 15 \$

Artistes invités :

Suzie Laliberté et Sabrina Pelchat, Daniel Lebreton,  
Denis Côté et Gilles Gosselin, Gizele Laliberté

### SOIRÉE

**BLANCHE FÊTE SES 20 ANS!** 21 h  
avec les Covergirls Band Entrée gratuite

Lundi 14 octobre

**DÉJEUNER-BRUNCH MUSICAL**  
avec Denis Larouche 8 h 30 à 11 h 30  
par le Restaurant Le Montagnais : 10 \$



Avec t'Oie depuis 20 ans!

[www.festivaldeloiedesneiges.com](http://www.festivaldeloiedesneiges.com)

172, rue de l'Église, St-Joachim



Patrimoine  
canadien

Canadian  
Heritage



Desjardins  
Caisse populaire  
Mont-Sainte-Anne



CD  
C.E.L.D. DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ  
Centre local de développement



Imprimerie Blouin 418 827-3950